

L'OFFRE PRIVATE EQUITY D'ORFEO FINANCE & ENTREPRENEUR VENTURE.

Orféo Finance s'associe à Entrepreneur Venture pour proposer un des meilleurs fonds de private equity en France : le FCPR Entrepreneurs et Rendement 4.

NOTRE OFFRE

Le FCPR Entrepreneurs et Rendement 4 est un fonds obligataire, qui investit dans des PME en croissance, avec un horizon d'investissement de 6 ans.

- ✚ Le fonds verse des **coupons annuels de 5% par an nets de frais** avec un remboursement du capital à échéance.
- ✚ Ce fonds bénéficie d'une **assurance du Fonds Européen d'Investissement (FEI)** sur les PME qui le composent. Le FEI est la filiale de la Banque Européenne d'Investissement qui soutient les PME européennes. En cas de défaut d'une ou plusieurs PME, le FEI garantit le capital jusqu'à 50% de taux de défaut sur l'ensemble du fonds. Le risque de perte en capital se réduit avec le temps et les coupons.
- ✚ Ce fonds bénéficie d'une **fiscalité attractive** :
Personnes physiques : pas de flat tax, seuls les prélèvements sociaux sont dus (17,2%).
Personnes morales : taux forfaitaire de 15%, pas d'IS.

LE FCPR

Le FCPR (Fonds Commun de Placement à Risques) est un véhicule de placement historiquement réservé aux institutionnels et conçu pour investir dans des titres de sociétés non cotées. Il s'agit d'un produit de capital développement qui présente un risque de perte en capital.

Le FCPR Entrepreneurs & Rendement N°4 est un fonds spécifiquement dédié à l'investissement dans le non coté au travers d'obligations convertibles et accessoirement d'obligations simples. La durée de blocage est de 6 ans (30 juin 2025) pouvant éventuellement aller jusqu'à 8 ans en cas de prolongation 2 fois 1 an sur décision de la société de gestion.

LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- ✚ **Investissement dans des PME offrant une bonne visibilité sur les cash flows prévisionnels**, qui permettent le remboursement de l'obligation dans un environnement économique stable, des perspectives de croissance et une maturité dans leur développement.
- ✚ **Des émissions cibles à haut rendement potentiel** : les obligations convertibles ou simples retenues proposent actuellement des rendements actuariels significatifs sur des durées de 4-5 ans.
- ✚ **Une gestion du risque au cœur de l'investissement** :

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les investisseurs doivent prendre connaissance des facteurs de risques décrits à la rubrique "profil de risque" du règlement du Fonds (le "Règlement") avant tout investissement. Le « Règlement » est disponible sur simple demande.

- une analyse indépendante est effectuée en externe. Cette dernière doit être favorable pour que le Fonds puisse investir dans l'obligation concernée.
- en cas d'existence d'actifs tangibles et liquides (murs, fonds de commerce, droits d'exploitation...), Entrepreneur Venture fera ses meilleurs efforts pour négocier des garanties.

✚ **Les conventions de garantie :** le fonds est lié par une convention de garantie conclue avec le Fonds Européen d'Investissement.

POURQUOI INVESTIR DANS DES OBLIGATIONS CONVERTIBLES ?

- ✚ Une obligation permet de percevoir le paiement d'un coupon régulier fixé dès l'origine. Une obligation convertible permet d'améliorer ce rendement en percevant à l'échéance un coupon supplémentaire, appelé « prime de non conversion » et dont le prix a également été déterminé dès l'origine. Ces flux sont prévus par contrat mais restent dépendants de la santé financière de l'entreprise.
- ✚ La notion de « conversion » donne à Entrepreneur Venture l'opportunité d'échanger son obligation contre des actions de la société. Elle renonce alors à la perception des futurs coupons ainsi qu'à la prime de non conversion mais touchera le prix de vente de l'action.

POURQUOI INVESTIR DANS DES PME ?

- ✚ **Une demande des entreprises en hausse :** Bâle III, en imposant de nouvelles règles prudentielles, implique que les banques auront de plus en plus de difficulté à prêter aux PME.
- ✚ **Des opérations menées en parallèle avec les banques.**
- ✚ **Un taux de défaut qui, dans un contexte de crise, reste à un niveau faible :** les chiffres publiés par l'observatoire des entreprises de la Banque de France montrent un taux de défaut des PME qui, malgré un contexte de crise, baisse régulièrement depuis 2009.

<u>Conditions</u>	<u>La Structuration :</u>	<u>Un Fonds solide</u>
Accessible à partir de 1 000 euros	Coupon de 5% / an	Diversification sur 15 à 20 lignes
-	-	-
Accessible aux personnes physiques et morales	Remboursement du capital in fine	Assurance du Fonds Européen d'Investissement
-	-	-
6% de rendement annuel ciblé	Option de conversion en action et prime de non conversion de 6%	Pas de risque de taux
-	-	
Fonds de maturité 6 ans	Fiscalité attractive	